

C'est l'heure de la négo !

Luc Allaire
Rédacteur en chef

Les discussions ont enfin repris à la Table commune des négociations. Pour la première fois depuis le mois de juin, une rencontre officielle s'est tenue le 21 octobre dernier. Une véritable armée de représentants du gouvernement — en provenance du Conseil du trésor et de chacun des comités patronaux de négociations des commissions scolaires, des cégeps et de la santé et des services sociaux — s'était déplacée pour l'occasion afin de rencontrer le Front commun CSQ-CSN-FTQ.

En tout premier lieu, les représentants syndicaux ont questionné le cadre budgétaire du gouvernement déposé par la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, lors d'une conférence de presse le 15 juin 2004. Ce cadre budgétaire limite à 12,6 % le redressement de la rémunération unitaire dans l'ensemble des secteurs public et parapublic au cours des six prochaines années.

En réponse aux questions, la partie patronale a reconnu que cette offre ne prévoit rien pour la première année de la convention collective, du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004. « C'est comme si cette année-là n'existait pas », dénonce Yves Lanctôt, adjoint à la coordination des négociations nationales. Par contre, le représentant du Conseil du trésor a précisé que le cadre budgétaire ne comprenait pas les coûts de système ni les coûts liés à une augmenta-



FRANÇOIS BEAUREGARD

tion des services à la population, que celle-ci soit décidée par le gouvernement (ex. : l'augmentation du temps d'enseignement de 90 minutes pour les élèves du primaire) ou convenue dans le cadre de la négociation (ex. : une diminution du nombre d'élèves par groupe ou l'augmentation du nombre de professionnels dans le réseau collégial).

La deuxième série de questions a porté sur les sujets déposés par le Front commun, mais restés sans réponses dans l'offre patronale du 18 juin : les primes, les vacances, la conciliation travail et famille, les droits parentaux et les assurances.

À propos des primes, la partie patronale a précisé qu'elle les analyserait en fonction de trois critères : la pertinence, la jonction avec l'équité salariale et l'atteinte ou non de l'objectif visé par la prime. Bref, toutes les primes — de nuit, d'éloignement, de disponibilité, de dangerosité, etc. — peuvent être remises en question. Cela sera certainement un sujet litigieux, compte tenu des demandes formulées par le Front commun afin d'ajouter des primes pour certains groupes.

En ce qui a trait aux vacances et aux assurances, la partie patronale rejette les demandes syndicales et propose le *statu quo*. Quant au dossier des disparités régionales, rappelons que le Conseil du trésor prévoyait une révision complète du régime, dans son dépôt du 18 juin.

Les membres de la CSQ ont manifesté le 1^{er} octobre, à Québec, pour dénoncer la lenteur des négociations.

Pour ce qui est de la conciliation travail et famille et des droits parentaux, la partie patronale se dit en attente d'une politique ou d'une loi sur le premier sujet et être toujours en réflexion sur le second, voulant apprécier globalement les congés familiaux et parentaux. « Nous leur avons signalé que nous n'avions pas à attendre une législation pour entamer les discussions, souligne Brent Tweddell, coordonnateur des négociations nationales. Il y a suffisamment d'éléments sur la table pour cheminer. D'ailleurs, ce ne serait pas la première fois que l'on débattrait des droits parentaux en attente d'une loi. »

Concernant la retraite, « la partie patronale nous a dit, dans un premier temps, vouloir attendre l'évaluation actuarielle avant de poursuivre les discussions, ajoute Brent Tweddell. Toutefois, elle s'est montrée ouverte à discuter de nos revendications sur la gouvernance de la CARRA et sur la retraite graduelle. »

Avant de se laisser, les parties ont convenu d'un calendrier de travail qui prévoit des discussions en sous-comités sur la gouvernance et les engagements ainsi que sur les disparités régionales, au cours du mois de novembre. De plus, la Table commune sera convoquée d'ici la fin de novembre pour discuter de la question des droits parentaux et de la conciliation travail-famille.